

**Pas de reprise
sans nous !**

cgas

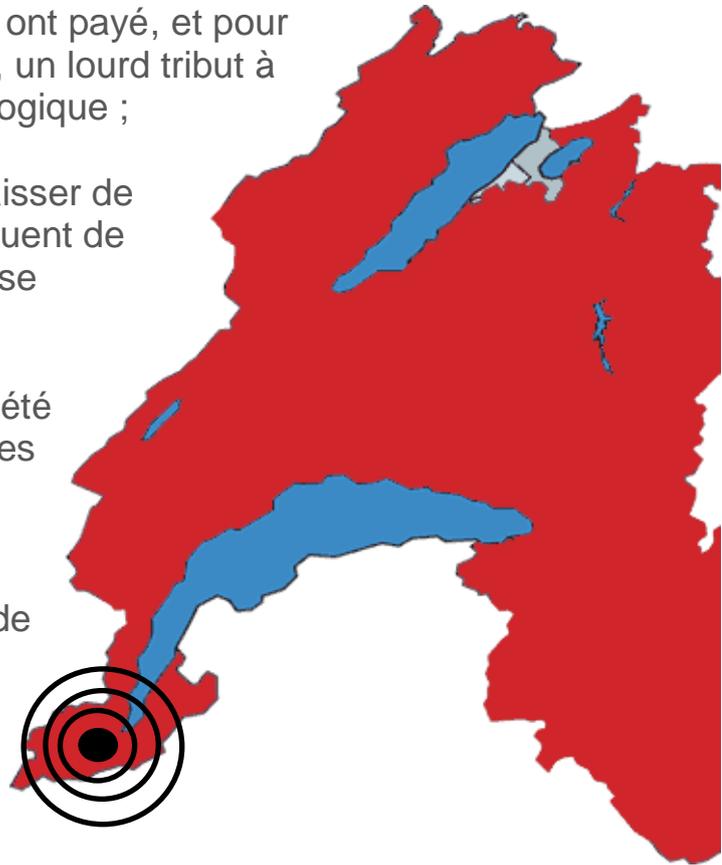
Tandis que les travailleuses et les travailleurs ont payé, et pour nombre d'entre eux-elles continuent de payer, un lourd tribut à la crise sanitaire, économique, sociale et écologique ;

Tandis que les actionnaires continuent d'encaisser de juteux dividendes, que les super-riches continuent de s'enrichir, et que les inégalités ne cessent de se creuser ;

Tandis que des milliards de fonds publics ont été débloqués pour des entreprises, et que d'autres ont même largement profité de la crise ;

Il est urgent de nous mobiliser pour une meilleure redistribution des richesses et plus de justice sociale en Suisse.

Alors que les signaux d'une reprise économique se multiplient au niveau national, les syndicats appellent à une



Grande manifestation nationale décentralisée Le 30 octobre 2021 à Zürich, Bern, Olten, Bellinzona et Genève

La Communauté genevoise d'action syndicale apporte son soutien à cette manifestation, et appelle les travailleuses et travailleurs genevois-es à y participer en nombre !

**Départ de la manifestation romande à Genève :
13h, Place Lise Girardin
(anciennement 22 Cantons)**



Construction

Convergence, l'union fait la force !

Depuis des années, les salaires des travailleurs-euses des différentes branches de la construction stagnent et aucune augmentation digne de ce nom ne leur a été accordée. Avec la pandémie, le patronat a trouvé l'alibi pour refuser une nouvelle fois toutes nouvelles augmentations de salaire. Or, l'écrasante majorité des travailleurs-euses concerné-e-s n'ont pas cessé de travailler pendant la pandémie, parfois au péril de leur santé, et les carnets de commande sont pleins.

Il est donc temps d'exiger une revalorisation substantielle des salaires en 2022 !

Depuis des années, les patrons exigent à chaque renouvellement des conventions collectives une augmentation de la flexibilité du temps de travail. Accélérant les cadences de travail en parallèle, ils favorisent ainsi stress et risques majeurs pour la santé des travailleurs-euses. Les travailleurs-euses disent STOP à ces conditions de travail d'un autre temps. Ils-elles exigent une diminution de l'horaire de travail avec la réintégration dans toutes les CCT d'un système de dérogation à l'horaire contraignant pour les patrons et des rythmes acceptables.

Non à des semaines de 50 heures en été, à la généralisation du travail du samedi, à la flexi-précarité imposée par les patrons !

Dans les secteurs du gros-œuvre, des parcs et jardins, du second-œuvre, de la métallurgie du bâtiment, ou encore des échafaudages, les travailleurs-euses triment par tous les temps. Exposé-e-s aux intempéries, aux chutes de neige, aux périodes de grands froids et de canicule, ils-elles mettent gravement en danger leur santé et leur sécurité depuis de trop nombreuses années sans qu'aucune solution de protection ne leur soit proposée.

Notre santé n'a pas de prix ! Les travailleurs-euses exigent la création d'un fonds intempéries-canicules financé par l'Etat et les associations patronales.



NON AUX DÉGRADATIONS DES CONDITIONS DE TRAVAIL DANS LA VENTE!

La modification de la Loi sur le horaires d'ouverture des magasins (LHOM) constitue une attaque directe aux conditions de travail du personnel de la vente, d'une part en contournant l'obligation de négociation avec les représentant-e-s des salarié-e-s et d'autre part en allongeant d'une heure l'horaire de travail du samedi.

Cette heure supplémentaire du samedi (jusqu'à 19h) n'est pas anodine pour les vendeuses et les vendeurs : alors qu'elle vient rallonger le jour de travail déjà le plus épuisant de la semaine, cette heure de plus réduit à néant toute possibilité pour les vendeuses et les vendeurs de profiter de leur samedi soir. Car n'oublions pas qu'après la fermeture, il faut encore faire la caisse, ranger les rayons, etc. etc.

La modification de la loi ne propose pas des ouvertures dominicales aux client-e-s (ces dernières sont déjà possibles), mais la fin de l'obligation pour les employeurs de négocier une convention collective de travail (CCT) afin de protéger les vendeuses et les vendeurs des abus.

Pas d'ouverture des magasins sur le dos du personnel !

Alors que l'extension des horaires des magasins ne changera rien à la concurrence du commerce en ligne ou transfrontaliers, elle ne créera pas un seul emploi supplémentaire. Au contraire, plutôt que de miser sur un service de qualité à la clientèle, les entreprises du commerce de détail continuent inlassablement de réduire leurs personnels (plus de 6000 emplois ont été biffés depuis 2010 dans le secteur).

Voilà donc des employeurs qui veulent le beurre (les ouvertures les dimanches et l'allongement de l'horaire des samedis) et l'argent du beurre (sans avoir à négocier en contrepartie des protections pour le personnel).

**Protéger les
salarié-e-s,
c'est dire
NON
à la LHOM !**



NON à la hausse de l'âge de la retraite des femmes

Le projet AVS21, qui sera adopté par le Parlement fédéral cet hiver, prévoit l'augmentation de l'âge de la retraite des femmes de 64 à 65 ans sous prétexte « d'égalité ». Mais alors qu'elles touchent encore aujourd'hui, en moyenne, des rentes inférieures de 37% à celles des hommes, qu'elles assument toujours et encore la plus grande part du travail de « care » non rémunéré, et que les inégalités salariales persistent

sans aucun contrôle ni aucune sanction pour les employeurs, cette réforme va pousser les femmes et les catégories de travailleuses les plus pauvres à travailler plus longtemps pour toucher de trop maigres rentes ! Cette réforme se fait sur le dos des femmes, en prélude à une hausse généralisée de l'âge de la retraite pour toutes et tous.

Pour une transition écologique sans casse sociale

INITIATIVE
1000
EMPLOIS

Nous vivons une crise grave et multiforme – sanitaire, sociale, économique, climatique – aux conséquences dévastatrices. Pour éviter la précarisation de la population, le chômage de masse, la relance de l'économie au détriment du climat ou le report de charge sur les femmes, nous proposons la création de 1000 emplois par an dans les domaines sanitaires, sociaux ou care et de la transition écologique ainsi que l'encouragement à la réduction de la durée du travail sans réduction de salaire de 41 à 32 heures hebdomadaires d'ici à 2030.



Signez et faites signer l'initiative « Pour une contribution temporaire de solidarité sur les grandes fortunes »

Afin de sortir « par le haut » de la crise sanitaire, sociale, économique et climatique, les partis de l'Alternative et les syndicats ont lancé une nouvelle initiative fiscale cantonale.

Cette initiative prévoit d'augmenter temporairement l'impôt cantonal sur les très grandes fortunes, et doit permettre de financer ainsi la nécessaire intervention des collectivités publiques pour sortir de la crise.